

Délibération n°2025-05-06

Réf. Nomenclature « Actes » : 7.4

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Attribution de subvention dans le cadre du règlement d'intervention des aides aux entreprise (RIAC)

Nombre de membres du conseil	
En exercice	101
Présents	65
Pouvoirs	16
Votants	81

L'an deux mille vingt-cinq, le 4 décembre, à 17h30, le conseil communautaire de Haute-Corrèze Communauté, sur convocation adressée le 24 novembre 2025 par monsieur Pierre Chevalier, Président, s'est réuni à Ussel.

Tony Cornelissen est nommé secrétaire de séance.

Élus :

Étaient présents (65) :

Alphonsout Jean-Paul ; Arfeuillère Christophe ; Barbe Gilles ; Bauvy Claude ; Beynat Audrey ; Bivert Frédéric ; Bodeveix Jean-Pierre ; Bourzat Michel ; Briquet Isabelle ; Brugère Jeremy ; Brugère Philippe ; Bujon Marc ; Chaumont Michelle ; Chevalier Aline ; Chevalier Pierre ; Cornelissen Tony ; Couderc Daniel ; Coulaud Danielle ; Coutaud Pierre ; Davy Agnès (suppléant(e) de Stéphane Brindel) ; Delibit Sandra ; Delpy Daniel ; Escurat Daniel ; Fiancette Yoann ; Fonfrede Alain ; Gantheil Robert ; Gibouret-Lambert Aurélie ; Guillaume Serge ; Guitard Jean-Pierre ; Jabiol Monique ; Jouve Nicolas ; Juillard Patrice ; Junisson Mady ; Lacrocq Michel ; Laurent Nathalie ; Le Gall Nathalie ; Lepage Marie-Claude ; Loche Gérard ; Loge Jean-François ; Magrit Gilles ; Mathes Pierre ; Michelon Jean-Marc ; Michon Jean-François ; Miermont Dominique ; Monteil Christiane ; Montigny Pascal ; Padilla-Ratelade Marilou ; Pelat Philippe ; Peyraud Serge ; Peyraud Stéphane ; Picard Nadine ; Ratelade François ; Rebuzzi Franck ; Roche Philippe ; Rougerie Christine ; Saugeras Jean-Pierre ; Sauviat Jean-Marc ; Simandoux Nelly ; Sivade Alain ; Soudeille Pierre-Louis (suppléant(e) de Michel Saugeras) ; Soulefour Marie-Christine ; Talvard Françoise ; Valibus Michèle ; Ventadour Elisabeth ; Ziolo Eric.

Ont donné pouvoir (16) :

Aubessard Anne-Marie ; Badia Maryse ; Barbe Patrice ; Boyer Laurence ; Bringoux Jeanine ; Calla Tony ; Cornelissen Jacqueline ; Cronnier Pierrick ; Devallière Sébastien ; Faugeron Guy ; Mouty Samuel ; Pannetier Martine ; Parrain Céline ; Pesteil Michel ; Tur Christophe ; Vimon Barbara.

Étaient excusés (20) :

Arnaud Gérard ; Beaumont Didier ; Betoule Philippe ; Bézanger Joël ; Chapuis Laëtitia ; Delbègue Jean-Pierre ; Galland Baptiste ; Gautier Stéphanie ; Granet Henri ; Jouve Patrick ; Le Royer Sandrine ; Louradour Pierrick ; Mazière Daniel ; Nirelli Catherine ; Pellen Monique ; Peyrat Nathalie ; Prabonneau Sylvie ; Repezza Guillaume ; Ribeiro Sophie ; Sarfati Laurent.



Vu la délibération du 11 juillet 2024 relative au règlement d'intervention des aides aux entreprises ;

Vu le PV du comité d'agrément du 13 novembre 2025 ;

Le président indique que le comité d'agrément s'est réuni le 13 novembre 2025 afin d'émettre un avis sur les dossiers de demandes d'aides sollicitées dans le cadre des axes prévus au règlement.

Le comité a validé l'attribution de l'aide à 11 dossiers.

9 dossiers « commerces-services-artisanat »

Nom de l'entreprise		Commune	Descriptif du projet	Dispositif(s) sollicités	Montant de l'aide sollicitée
1	Le Quai des 4 saisons Jean-Luc Jalous	Bort-les-Orgues	Aide à l'investissement de matériel – système de climatisation + bonif	ACS 2 Bonif.	2 648,76 € 2 068,76 € 580,00 €
2	Style Créateur Coiffure Leslie Ortiz	Bort-les-Orgues	Aide à la création de commerce, aide au loyer + bonif	ACS 3 Bonif.	2 340,00 € 1 000,00 € 1 050,00 € 290,00 €
3	EURL KR Plâtrerie Kevin Ribeiro	Meymac	Aide à l'investissement de matériel + bonif	ACS 2 Bonif.	3 179,59 € 2 304,59 € 875,00 €
4	EI NEW VIC CAFE Martine Fressart	Neuvic	Amélioration du linéaire commercial	ACS 4	1 389,95 €
5	SARL Inter Diesel Service Julien Terrioux & Vincent Petiot	Ussel	Aide à l'investissement de matériel + bonif	ACS 2 Bonif.	4 580,00 € 4 000,00 € 580,00 €
6	L'Atelier CJM Christophe Coudert	Ussel	Aide à l'investissement de matériel + bonif	ASC 2 Bonif.	2 562,95 € 1 982,95 € 580,00 €
7	SAS Bredèche Rémi Bredèche	Ussel	Aide à l'investissement de matériel + bonif	ASC 2 Bonif.	4 105,75 € 3 480,75 € 625,00 €
8	EURL STYL'O Marc Chambre	Saint-Exupéry-les-Roches	Bonification liée à l'obtention d'un prêt d'honneur pour la création de l'entreprise	ASC1	1 200,00 €
9	MAM O PREMIERS PAS Régine Nadiras & Jeanine Basset	Sarroux-Saint-Julien	Aide à l'investissement de matériel + bonif	ASC 2 Bonif.	547,91 € 257,91 € 290,00 €
Montant sollicité pour le dispositif ACS1					1 200,00 €
Montant sollicité pour le dispositif ACS2					14 094,96 €
Montant sollicité pour le dispositif ACS3					2 050,00 €
Montant sollicité pour le dispositif ACS4					1 389,95 €
Bonification					3 820,00 €
TOTAL					22 554,91 €



2 dossiers : Agriculture - Projet Alimentaire Territorial

Nom de l'entreprise		Commune	Descriptif du projet	Dispositif(s) sollicités	Montant de l'aide sollicitée
1	GAEC SAINT ROCH <i>Thomas et Stéphane LAPORTE</i> Sandrine DEGUILLAUME LAPORTE	Peyrelevade	Aide à l'équipement informatique et technologique des agriculteurs (40% + 10% bonification nouvel installé ; plafonné à 3 200€)	A3	3 200,00 € 3 200,00 €
2	GAEC PTILAPS <i>Corinne, Loane et David BONNEAUD</i>	Aix	Aide en faveur de la diversité des filières et des circuits de proximité (40% + 10% bonification nouvel installé)	A4	2 580,80 € 2 580,80 €
Montant sollicité pour le dispositif A3 « Aide à l'investissement informatique et technologique »					3 200,00 €
Montant sollicité pour le dispositif A4 « Aide en faveur de la diversité des filières et des circuits de proximité »					2 580,80 €
TOTAL					5 780,80 €

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide, à l'unanimité, de :

- **APPROUVER** le versement de ces subventions aux entreprises citées pour un montant global de **28 335,71 €** dont :
 - 1 200,00 € pour le dispositif ACS 1 « prêts d'honneur » ;
 - 14 094,96 € pour le dispositif ACS 2 « aide à l'investissement : maintien, modernisation et développement du commerce, de l'artisanat et des services » ;
 - 2 050,00 € pour le dispositif ACS 3 « CREA COMMERCE : accompagner à la création ou la reprise d'entreprise » ;
 - 1 389,95 € pour le dispositif ACS4 « amélioration du linéaire commercial »
 - 3 820,00 € de bonification ;
 - 3 200,00 € pour le dispositif A3 « aide à l'équipement informatique et technologique des agriculteurs » ;
 - 2 580,80 € pour le dispositif A4 « Aide en faveur de la diversité des filières et des circuits de proximité » ;
- **AUTORISER** le président à signer tout document relatif à l'attribution de ces subventions.

A l'unanimité	
Votants	81
Pour	81
Contre	0
Abstention	0

Fait et délibéré en séance, le 4 décembre 2025

Le Président,
Pierre Chevalier



Publié le :

Monsieur le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal administratif de Limoges dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'Etat.